

Maîtrise de la demande en énergie

SEIZE : un programme d'accompagnement pour aider les professionnels à maîtriser leur consommation d'énergie

Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif de parvenir à l'autonomie énergétique à l'horizon 2030. Porté par Eco CO2 en partenariat avec MESSO dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, le programme SEIZE a pour vocation de sensibiliser et accompagner les entreprises et collectivités de Mayotte à la maîtrise de la demande en énergie.

Le programme SEIZE propose aux professionnels mahorais, notamment aux TPE/PME, des **outils gratuits et sur-mesure afin de connaître et comprendre leur consommation d'énergie**, pour ensuite agir afin de mieux la maîtriser. Adaptées aux différents secteurs d'activité, les offres sont prises en charge à 100% et permettent aux entrepreneurs, collectivités et salariés de participer à plusieurs actions :

- **Atelier de formation** à destination des dirigeants et des collaborateurs
- Mise à disposition d'un **kit de mesure et de suivi des consommations**
- **Accompagnement** vers les dispositifs d'aides disponibles à Mayotte

Afin d'accélérer la transition énergétique des professionnels et soutenir Mayotte dans ses actions en faveur de la maîtrise de la demande en énergie, le programme SEIZE vise un objectif de 250 professionnels mahorais engagés à la fin de l'année 2022.

Financé à 100 % dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et labellisé par le ministère de la Transition écologique, le programme SEIZE bénéficie du soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et s'inscrit dans la démarche « Engagé pour FAIRE ». Déployé à Mayotte par l'association MESSO jusqu'au mois de décembre 2022, le programme SEIZE est mis en œuvre en coopération avec le comité de Maîtrise de la Demande d'Énergie – composé de l'État, le Conseil départemental de Mayotte, l'ADEME et EDM.

Quinze fournisseurs d'énergie contribuent au dispositif en tant que financeurs : CAP Compagnie Antillaise des Pétroles, Électricité de France (EDF), Ola Energy Réunion, Rubis Antilles Guyane, Rubis Vivo Energy, SAPR Société Antillaise des Produits, SRPP Société Réunion de Produits Pétroliers, Total Caraïbes, Total Guadeloupe, Total Mayotte, Total Réunion, SOL Antilles Guyane SAS, SOL Guyane française, VITOGAZ France, VIVO Energy Réunion.



A propos d'Eco CO2 - www.ecoco2.com

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'économie sociale et solidaire. Sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations à la réduction durable de leur impact environnemental, afin d'accélérer la transition écologique par le changement de comportement. Un de ses domaines d'expertise est la gestion et le déploiement de programmes générateurs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales.

A propos de SEIZE - seize-maitrise-energie.fr

SEIZE est un programme de sensibilisation et d'accompagnement aux économies d'énergie dédié aux professionnels des Zones Non Interconnectées (ZNI) au réseau électrique métropolitain. Labellisé par le ministère de la Transition écologique, ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Déployé dans une partie des ZNI (Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte) sur la période 2020-2022, le programme vise un objectif de 7900 professionnels engagés sur les différents territoires.

A propos de MESSO – messo.yt

MESSO est une association qui œuvre au développement économique de Mayotte à travers différentes actions : action sociale, développement durable, développement économique et formation professionnelle.



Contact presse Eco CO2 : Agence run'concept

Fabien Jouanjean - fjouanjean@runconcept.com

Tél : 02 62 61 22 62

